

FICHE DE RÉVISION- Devenir collégien

Le collège, une nouvelle étape

Le collège est un **établissement scolaire secondaire**. Il marque une nouvelle étape avec plus d'autonomie, de professeurs et de responsabilités.

1■ Les adultes du collège – Qui fait quoi ?

Personne	Rôle principal
Le principal et son adjoint	Dirigent le collège
Le gestionnaire	Gère l'argent du collège
Les professeurs	Enseignent une discipline
Le professeur principal	Responsable de la classe
Le CPE et les assistants d'éducation	Animent la vie scolaire
Le conseiller d'orientation	Aide dans les études
L'infirmière	Soigne les élèves
Le personnel technique	Entretient le collège et sert au self
Le professeur documentaliste	Anime le CDI
L'assistant social / AVS	Aide les élèves et les familles

2■■ Les équipes du collège

Équipe	Rôle	Membres
Pédagogique	Enseigner	Professeurs, professeur principal, documentaliste
Administrative	Diriger et gérer	Principal, adjoint, CPE, assistants, gestionnaire, secrétaire
Technique	Entretenir et nourrir	Agents d'entretien, personnels du self
Médico-sociale	Aider et soigner	Infirmière, conseiller d'orientation, assistant social, AVS

3■■■ La laïcité

Le collège est **public et laïque** : il est neutre en matière de religion. La **loi de 2004** interdit les signes religieux voyants à l'école. La laïcité repose sur trois valeurs : **Liberté, Égalité et Fraternité**.

Définition : La laïcité, c'est la neutralité religieuse de l'État et de l'école. Elle garantit la liberté de croire ou non, et le respect des différences.

4■■■■ Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est la **loi du collège**. Il fixe les règles communes à respecter : politesse, ponctualité, respect du matériel et de la laïcité.

- **Punition** : faute légère (oubli, retard).
- **Sanction** : faute grave (violence, insulte).

Ces règles permettent de **vivre ensemble dans le respect des autres**.

Conclusion : Les élèves apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles et des différences.

